Responsable section Randonnée sportive

Claire BESSON (Tel: 22.88.18 ou 01.47.24.88.18)
Martine VIALA (Tel: 22.91.52 ou 01.47.24.91.52)

Présentation:

La section Randonnée sportive fonctionne toute l'année.

Ouverte à tous, elle propose des parcours de différentes durées et différents niveaux.

Pour les randonnées au départ de l'Ile-de-France, tous les salariés, siège et agences DGP, sont bienvenus.

La section Randonnée sportive est également ouverte aux salariés des autres régions : toutes initiatives ou participations à randonnées dans les régions sont bienvenues. Nous sommes à votre écoute.

Lieu et horaires :

- Randonnées à la journée en Ile-de-France (samedi ou dimanche)
- Marches le soir à partir de 17 h 30 au départ du siège à Nanterre ou d'une station de RER proche
- Participation à randonnées organisées par la fédération française de randonnée
- Week-end d'entraînement

Calendrier prévisionnel des randonnées sur demande auprès de Claire Besson

Vous pouvez participer de façon occasionnelle : aucun engagement d'assiduité n'est requis

Participation demandée :

- être adhérent de l'ASCC (cotisation annuelle : 12 €)
- Cotisation section randonnée : 20 €
- Pour les week-ends ou certaines randonnées, participation selon coût

Voir aussi : section « Randonnée » (responsable Evelyne Carré), qui propose 2 sorties par an avec une thématique découverte (d'une région, d'un terroir, d'un lieu historique, ...).